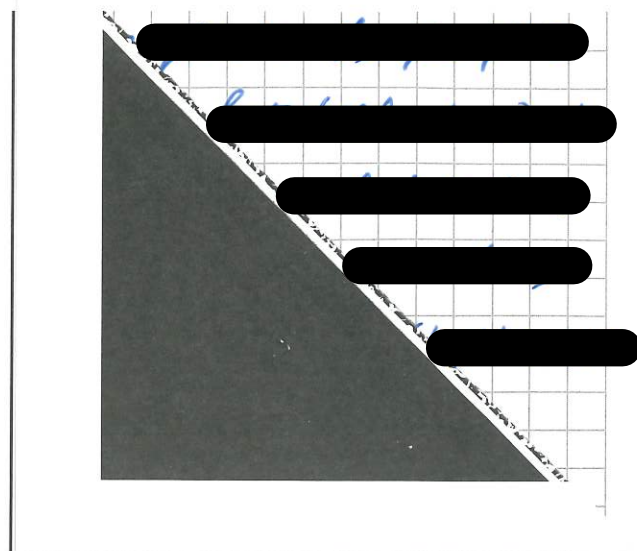


Note :



ÉPREUVE

de NOTE DE SYNTHÈSE STATISTIQUE - SUJET C

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 2 (1/2)

La France est le plus grand producteur de l'Union Européenne en 2012, devant l'Allemagne et l'Italie, avec des caractéristiques bien spécifiques en termes de répartition des surfaces agricoles sur le territoire, de types d'exploitation et d'exploitants.

En marge de ces composantes se dessinent une tendance à la baisse du nombre d'exploitations agricoles, un vieillissement des exploitants et une baisse du nombre d'actifs.

Parallèlement, le modèle d'agriculture pratiqué par les exploitations agricoles est encore essentiellement conventionnel mais un modèle plus récent d'agriculture biologique tend à prendre plus d'importance quel que soit le type d'exploitation.

Dès lors, on peut se demander comment évolue l'agriculture en France notamment l'agriculture biologique.

Dans un premier temps, on réalisera une présentation de la situation de l'agriculture en France et de ses évolutions (I).
Ensuite, dans un second temps, on analysera plus spécifiquement les caractéristiques de l'agriculture biologique en comparaison avec

l'agriculture conventionnelle.

I) État des lieux de l'agriculture en France

Au-delà de caractéristiques bien marquées en termes de production agricole, répartition des surfaces territoriales et d'autres composants bien ancrés (A), une évolution du monde agricole apparaît en France au cours de ces dernières années (B).

A) Un grand pays producteur avec des spécialisations et des ancrages territoriaux

La France est le premier producteur agricole de l'Union Européenne en 2022. Elle valorise ses productions végétales, animales et services agricoles à hauteur de 97,4 milliards d'euros sur cette année, contre 76,2 milliards d'euros pour l'Allemagne et 71,1 milliards d'euros pour l'Italie (2^e et 3^e respectivement) selon Eurostat.

En terme de surface agricole, les plus grandes exploitations par spécialisation en France sont l'élevage de bovins avec 93 hectares de surface moyenne en 2020, et les grandes cultures avec 83 hectares

en moyenne par exploitation sur la même période. Les plus petites exploitations en surface moyenne sont les fruits (15 hectares) et le maraîchage (11 hectares). Au global, 269.000 km² de terres sont dédiés à l'agriculture, dont 36% pour les grandes cultures et 33% pour les bovins, avec 390.000 exploitations en France métropolitaine en 2020.

En ce qui concerne la proportion de surface dédiée à la superficie agricole, il apparaît des différences majeures sur le territoire national. Au Nord-Ouest de la France, la grande majorité des départements consacrent plus de 60% de ses terres aux surfaces agricoles, avec notamment 75,9% en Eure-et-Loire. À l'inverse, la région parisienne ne consacre quasiment pas de terres à l'agriculture, avec 0% pour Paris.

B) Une évolution de l'agriculture au niveau des exploitations et exploitants

Le nombre d'exploitations agricoles a considérablement diminué au cours des 50 dernières années : il en existait 1,6 millions en 1970 contre 390.000 en 2020. En parallèle, il apparaît une augmentation de la surface moyenne : 20 hectares en 1970 contre 68,6 hectares en 2020.

Au niveau des spécialisations agricoles, on observe une baisse quasi-généralisée du nombre de exploitations quel que soit le type de cultures entre 2010 et 2020, sauf pour l'horticulture et maraîchage (+1000 exploitations sur cette période).

En ce qui concerne les exploitants, un vieillissement de la population agricole est notable. Entre 2010 et 2020, on recense 5.748 exploitants supplémentaires dans les tranches d'âge de 65 à 69 ans. L'âge moyen des chefs d'exploitation en 2020 est de 52,2 ans, avec une proportion de 45% de plus de 55 ans. La population de

Les exploitants tend à être plus diplômés : en effet, 74% des chefs d'exploitation installés après 2010 détiennent au moins le bacc contre 48% de ceux installés en 2010 ou avant.

D'autres évolutions sont à noter. Il apparaît plus de micro-entreprises et petits exploitants pour les chefs d'exploitation installés après 2010 que pour ceux avant 2010 (61% contre 52%), plus de circuit court (32% contre 20%) et d'exploitation en agriculture biologique (19% contre 10%).

II) Evolution vers un modèle d'agriculture plus biologique

Après avoir examiné la tendance à la hausse des exploitations biologiques (A), on compare le modèle économique de l'agriculture biologique et de celle conventionnelle (B)

A) Hausse des exploitations pratiquant une agriculture biologique

L'agence Bio indique que les exploitations agricoles engagées dans une démarche de production biologique sont en nette hausse entre 2008 et 2024. Il en existait un peu plus de 10.000 en 2008 contre 61.813 en 2024.

Ce phénomène touche toutes les filières, même si c'est plus marqué dans certains. En effet, les exploitations dédiées au maraîchage et fruits sont plus de 15% engagées dans une agriculture biologique ; ce qui se passe en tête en proportion relative.

Suivent ensuite la viticulture, l'horticulture, les volailles, les bovins lait qui sont à plus de 10%. À l'inverse, les élevages de porcins, bovins viande et céréales sont à moins de 1% d'exploitations dédiées à l'agriculture biologique.

CONCOURS CONNAISSANCE MUNICIPALE

ANNÉE 2021

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N°

Note :

ÉPREUVE

de 10757 c

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 2

(2/2)

Cette tendance à la hausse du nombre d'exploitations dédiées à l'agriculture biologique peut se comprendre à l'aune d'un modèle économique intéressant.

B) Rendements économiques de l'agriculture biologique comparés à l'agriculture conventionnelle

Même si les exploitations conventionnelles ont une production brute standard (PBS) bien plus importante que les exploitations en agriculture biologique (242.302 € en moyenne contre 192.062 €), la rentabilité économique est comparable entre les deux formes d'exploitation. En effet, elle est de 24,4% en 2020 en moyenne pour les exploitations conventionnelles et de 23,3% pour les exploitations en agriculture biologique. On peut remarquer aussi qu'elle est bien plus élevée pour les exploitations conventionnelles.

Par ailleurs, l'agriculture biologique favorise davantage les petites structures (40,7%) par rapport à l'agriculture conventionnelle (25,5%) et les structures en vente directe : 8,6% contre 4,3%.

Le succès de l'écoulement des produits biologiques sur l'année 2020 montre un EBE plus élevé pour l'agriculture biologique, avec 8€ en moyenne par tête, contre 6,7€ pour l'agriculture conventionnelle.

De plus, ces résultats économiques encourageants pour l'agriculture biologique se reflètent par la hausse de la consommation de produits frais bio entre 2017 et 2020, malgré une ligne baissière depuis 2010 (hors Covid-19) : +54% pour les produits bio.

En conclusion, la France est un grand pays producteur agricole, le plus important de l'Union Européenne, qui est marquée par des filières de spécialisations (légumes, grandes cultures) et des ancrages forts territoriaux (Nord-Est, très grands exploitants). Elle est caractérisée par un vieillissement de ses exploitants, une diminution du nombre d'exploitations et une tendance croissante vers l'agriculture biologique.

Ce dernier modèle, intéressant économiquement autant que

La réputation conventionnelle, pourait s'accroître portée
par les circuits courts et les consommateurs conscients des
enjeux environnementaux actuels.